

Les formules de mobilité durable ont le vent en poupe

Les trajets domicile-lieu de travail à vélo ont augmenté de 13,1% en 2016

Le vélo est le grand gagnant du second baromètre de la mobilité du prestataire de service RH Acerta, qui sondait les trajets domicile-lieu de travail des travailleurs belges.

Le nombre de cyclistes a augmenté de 13,1 % l'an dernier par rapport à 2015. Les solutions de mobilité flexibles gagnent également en popularité : un nombre croissant de personnes optent pour une combinaison du vélo et de la voiture, ou du vélo et des transports en commun. Ces derniers n'ont pour ainsi dire pas connu de percée en 2016.

Depuis 2011, le vélo connaît une croissance continue en tant que moyen de déplacement depuis

et vers le lieu de travail. 2016 ne fait pas exception à la règle: le nombre de travailleurs qui optent régulièrement pour le vélo a connu une hausse remarquable de 13,1 % par rapport à 2015. En 2016, 20,6 % des travailleurs ont choisi d'aller travailler en vélo.

DES VÉLOS EN LEASING

L'an dernier, de nombreuses entreprises avaient investi dans les possibilités de leasing pour les vélos et vélos électriques. Grâce à ces derniers, la distance pèse moins lourd dans la balance lorsque le travailleur doit choisir entre le vélo et un autre moyen de transport.

La combinaison du vélo et d'un autre moyen de transport est

une autre option. 0,5 % des travailleurs combinent le vélo et le train. 0,2 % recourent tant au vélo qu'au bus. L'association vélo - voiture privée apparaît de loin

comme la combinaison la plus populaire (7,8 %) : le travailleur détermine son mode de transport le matin en fonction de la météo.

LA VOITURE, TOUJOURS MAÎTRE

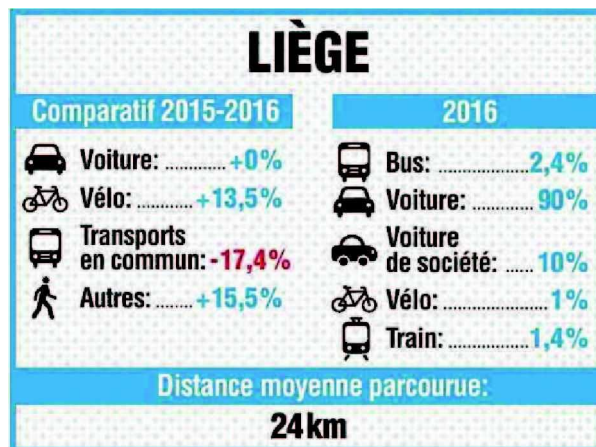
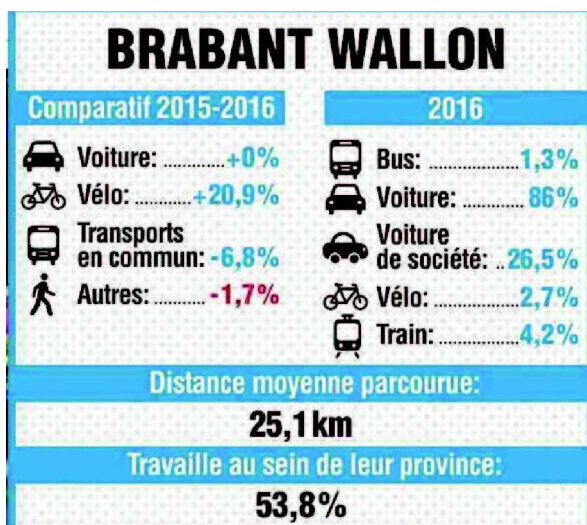
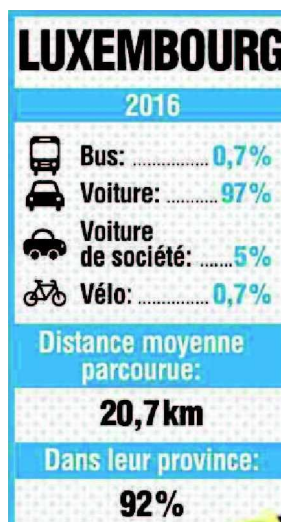
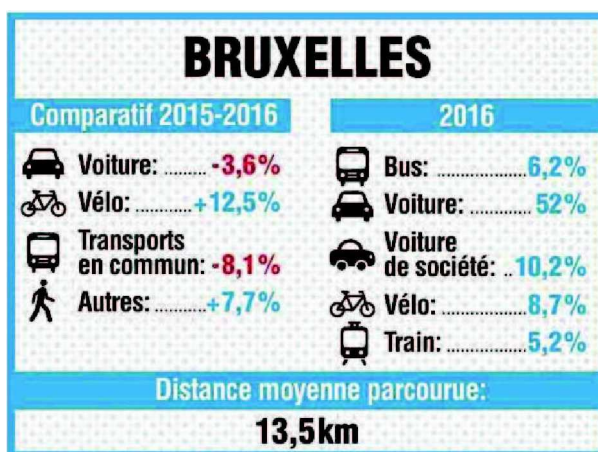
Malgré la montée du vélo, la voiture restait le moyen de transport le plus prisé en 2016. Pas moins de 71,1 % des travailleurs se rendent au travail en voiture, dont 7,8 % alternent avec le vélo. L'usage de la voiture a même connu une légère augmentation (0,3 %) par rapport à 2015.

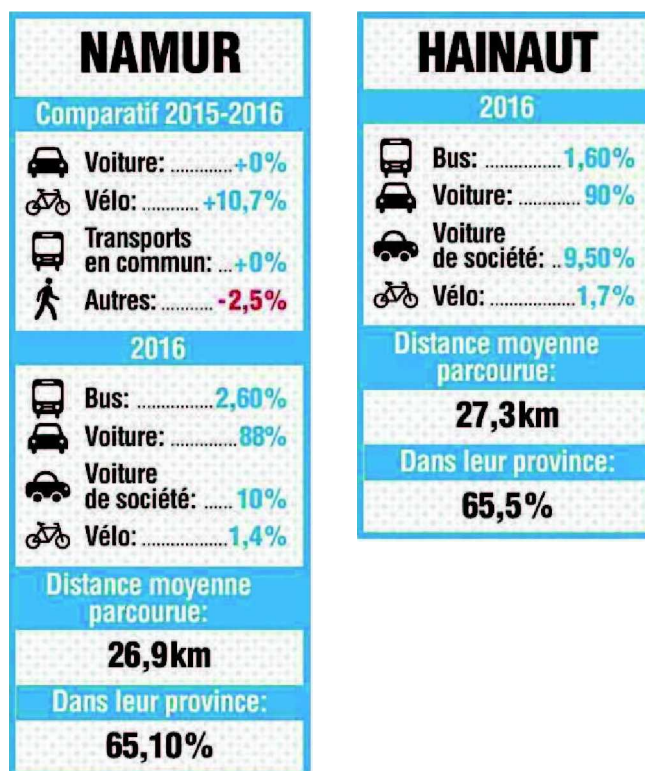
En 2016, 9,9 % des travailleurs se

rendaient au travail en voiture de société, ce qui représente une augmentation de 3,6 % par rapport à 2015.

«L'avantage d'une voiture privée est qu'elle offre une flexibilité et une liberté que ne permettent pas à 100 % les transports en commun», explique Olivier Marcq, juriste responsable du domaine mobilité chez Acerta. «En outre, il est clair que c'est surtout l'achat de la voiture qui représente un investissement important. Les coûts d'utilisation du véhicule ne semblent pas suffisamment élevés aujourd'hui que pour convaincre un travailleur de souscrire un abonnement auprès des transports en commun pour ses trajets domicile-lieu de travail.»

NICOLAS DEWAELEHEYS





Transports en commun

Moins de trains, plus de bus

L'utilisation des transports en commun dépend en général fortement de la situation géographique de l'employeur et n'offre donc pas toujours une solution appropriée pour remplacer la voiture. Il ressort des nouveaux chiffres de 2016 une baisse remarquable de l'utilisa-

tion des transports en commun. Le train subit la baisse la plus conséquente: 4,4% par rapport à 2015. Par contre, l'utilisation du bus a connu une légère augmentation de 1,4%: «Malgré les encouragements des pouvoirs publics et du monde des entreprises, le comportement des travailleurs vis-à-vis des transports en commun ne change pas», analyse Dirk Wijns, expert en droit social et directeur chez

Acerta Consult. ●

N.DEW.